

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013



Table des matières

	Page
1. Le rapport du président	3
2. Programme d'activité 2013	5
3. Rapport d'activités	6
3.1 Assemblée des délégués 2013	6
3.2 Comité	8
3.3 Secrétariat	8
3.4 Partenariats	8
3.4.1 Interprofession de la vigne et des vins suisses (IVVS)	8
3.4.2 Swiss Wine Promotion (SWP)	9
3.4.3 Groupe parlementaire vitivinicole	12
3.4.4 VITISWISS	12
3.4.5 Association suisse des vigneron-encaveurs indépendants (ASVEI)	13
3.4.6 Forum vitivinicole suisse	13
3.4.7 VITIPLANT	13
3.5 Activités principales	14
3.5.1 Politique agricole 2014 – 2017	14
3.5.2 Ordonnance sur les douanes pour l'importation de marchandises dans le trafic touristique	15
3.5.3 Ordonnance sur les boissons alcooliques	17
3.5.4 Objectifs stratégiques vitiviniculture 2020	17
3.5.5 Grêle du 20 juin 2013	18
3.6 Formation professionnelle viticole	19
3.6.1 Convention avec AGORA	19
3.6.2 Commission de la formation professionnelle de la FSV	19
3.6.3 Cours interentreprises	20
3.6.4 Procédure de qualification (examens du CFC et de l'AFP)	20
3.6.5 Moyens d'enseignement	20
3.6.6 Formation professionnelle supérieure	20
3.6.7 Ecole supérieure de technicien vitivinicole	21
3.6.8 Promotion de la formation professionnelle	21
3.6.9 Lauréats brevet et maîtrise de viticulteur 2013	22
4. Année viticole 2013	23
Surfaces et récoltes	24
5. Comptabilité de l'exercice	25
5.1 Bilan au 31 décembre 2013	25
5.2 Comptes de résultats 2013	26
6. Programme d'activité 2014	28
7. Organisation de la Fédération suisse des vigneron (FSV)	29
7.1 Sections membres de la FSV	29
7.2 Membres du comité	30
7.3 Membres de la commission de gestion	31
7.4 Membres de la commission de la formation professionnelle	31
7.5 Secrétariats	31
8. Représentation de la Fédération suisse des vigneron	32
8.1 Union suisse des paysans	32
8.2 Agro-Marketing Suisse (AMS)	32
8.3 Interprofession de la vigne et des vins suisses (IVVS)	32
8.4 Contrôle suisse du commerce des vins	32
8.5 VITIPLANT	32
8.6 AgriAliForm	32
8.7 Ecole d'ingénieurs de Changins	32

1. Le rapport du président

Il faut bien l'avouer, l'année viticole 2013 a été un véritable défi pour nos vignerons et pour la FSV, ceci à plusieurs niveaux : économique, politique, médiatique et climatique.

Avec quelque 84 millions de litres de vin encavé, la récolte 2013 a été la plus petite depuis 1980, faute à un printemps froid et un orage de grêle très violent s'étant déversé le 20 juin de Genève aux Trois-lacs. Finalement, grâce à un deuxième semestre clément et aux faibles rendements, le millésime 2013 peut déjà être qualifié d'excellent au niveau qualitatif. Il n'en reste pas moins que cette modeste récolte représente un défi économique important pour de nombreux vignerons et encaveurs.

Encore en délicatesse depuis l'avènement du franc fort en 2011, le marché des vins suisses a été particulièrement lourd durant l'année 2013. En conséquence, les prix du raisin et du vin sont restés sous une forte pression. Toutefois, les efforts de promotion à tous niveaux, la mesure d'assainissement des stocks AOC et naturellement la petite récolte laissent augurer une amélioration du marché en 2014. Le niveau plus bas des importations commerciales à 156,6 millions (- 6 millions) de litres en 2013 est de ce point de vue un signal encourageant. Il s'agit toutefois de maintenir nos efforts en matière de promotion et de gestion qualitative des AOC.

En matière de promotion, les investissements réalisés par le biais de SWP portent leurs fruits avec une substantielle amélioration de l'image des vins suisses au niveau de la perception populaire. La dernière étude MIS-Trend le démontre clairement. Même si guère émotionnelle, la campagne "Swissness" mise en œuvre dès 2011 a su convaincre les consommateurs de l'excellence des savoir-faire des vignerons et encaveurs suisses. La campagne évoluera bientôt sous une autre forme, encore à découvrir. Notre dernière visite de travail auprès de l'Organisme de promotion des vins autrichiens confirme la justesse de la structure de SWP et de nos investissements dans des promotions régionales coordonnées et nationales.

En matière de communication, il faut malheureusement relever le large dégât d'image provoqué par les deux affaires de fraudes qui ont occupé une place trop importante dans la presse nationale. Il faut ici souligner que les deux cas en question ont été démasqués par le système de contrôles des vins en Suisse. Même si la profession n'est ainsi pas en cause, ces affaires nous portent malheureusement un fort préjudice.

Tout comme les Interprofessions valaisannes et vaudoises, la FSV et l'IVVS ont clairement pris leurs distances vis-à-vis de ces pratiques illégales. Nos organisations contestent vigoureusement tout amalgame entre les agissements illégaux de ces entreprises et la très large majorité des encaveurs et vignerons suisses, respectueux des règles légales et de qualité. Les rapports annuels des organismes de contrôle le démontrent.

Au niveau de la politique viticole, l'exercice a également été particulièrement intense, avec au final des satisfactions et quelques déceptions. Au chapitre de la PA 2014-2017, entre une bonne correction de la Loi et guère de résultats au niveau des Ordonnances, le bilan global reste acceptable. Pour ce qui est de la révision de la Loi sur l'alcool, le bilan intermédiaire doit être qualifié de satisfaisant. Il s'agit toutefois de rester sur ses gardes.

La révision de l'Ordonnance sur les boissons alcooliques nous a réservé des sueurs froides, notamment pour ce qui est du projet de l'Administration fédérale de permettre l'indication des cépages et millésimes sur les vins de table. C'est in extremis par la sollicitation d'une séance auprès du Conseiller fédéral Alain Berset que notre position clairement défavorable a pu convaincre le Chef du Département fédéral de l'intérieur. En effet, il s'agit de tout mettre en œuvre pour garder une segmentation claire entre les AOC et les vins de table, permettant de maintenir la valeur ajoutée de l'AOC. Nous sommes particulièrement satisfaits de l'issue favorable de notre engagement.

Un autre dossier politique nous a beaucoup occupés depuis juillet 2013, c'est naturellement le projet inacceptable du Département fédéral des finances d'augmenter la franchise quantitative d'importation de vins dans le trafic touristique de 2 litres à 20 litres par jour et par personne. La FSV s'est battue durement pour éviter cette proposition ferme de l'Administration fédérale des douanes. Une rencontre du groupe parlementaire vitivinicole avec la Conseillère fédérale Eveline

Widmer-Schlumpf nous a permis de faire entendre nos fortes critiques. Au bout du compte, la profession a défendu une position basée sur la réciprocité européenne, soit une taxe douanière de 3.- par litre dès 5 litres. Aux dernières nouvelles, notre engagement a permis de faire revenir le Conseil fédéral à la raison puisque de 20 litres, la franchise redescendrait à 5 litres et de 1.- par litre, la taxe augmenterait à 2.-, voire 3.- le litre. Le dénouement est proche.

Ces nombreux et âpres dossiers politiques montrent l'importance d'une profession unie dans la défense de ses intérêts. La FSV et l'IVVS permettent actuellement de réaliser ce travail de manière rassemblée. Par contre, les redondances existent. C'est une des raisons de l'élaboration de la Stratégie Vitiviniculture suisse 2020. En effet, au-delà des objectifs stratégiques et des mesures importantes à prendre pour l'avenir, la branche doit travailler avec des structures les plus efficaces et économiques possible. En l'état, la FSV joue assurément un rôle moteur pour la branche.

En 2014, de nouveaux défis sont déjà posés. Il s'agira notamment d'obtenir une mise en œuvre la moins bureaucratique possible de l'initiative populaire sur l'immigration de masse. L'expérience des contingents pour le recrutement de la main-d'œuvre nous a laissé un très mauvais souvenir. Nous défendons d'ores et déjà les employeurs de la branche. Rappelons encore ici que la FSV s'était clairement engagée contre cette initiative.

Avant de conclure, permettez-moi de vivement remercier nos membres du comité pour leur participation active et la qualité de nos échanges. Ma reconnaissance va à notre directrice Chantal Aeby Pürro pour son fort et apprécié engagement à la cause. Mes remerciements à Loïc Bardet et Fabienne Python Fatio pour l'excellente collaboration. Ma gratitude va naturellement à nos nombreux partenaires dont VITISWISS, l'IVVS, SWP, l'ASVEI et l'OFAG avec mention spéciale à Frédéric Rothen pour tant d'années d'engagement confédéral en faveur d'une vitiviniculture suisse haut de gamme, merci Frédéric !

En conclusion, souhaitons-nous simplement un bon millésime 2014, permettant de mieux rémunérer le fruit du travail de nos vigneronnes et vignerons.

Laurent Favre

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a vertical stroke and a horizontal line extending to the right.

Président de la FSV et Conseiller national

2. Programme d'activité 2013

Structure et organisation

- Consolidation de la structure autonome de secrétariat FSV et VITISWISS
- Mise en œuvre d'un partenariat solide avec VITISWISS et l'ASVEI
- Bonne collaboration avec l'IVVS et les associations membres

Politique, économie et recherche

- Elaborer une stratégie et des objectifs 2020 pour la vitiviniculture suisse
- Mise en œuvre du catalogue des mesures vitivinicoles faisant face au franc fort
- Suivi de la mise en œuvre de la mesure d'assainissement des stocks AOC, respectivement de la campagne non-alcoolique lors de la vendange 2013
- Activité parlementaire relative à la Politique agricole 2014-2017, à la loi sur l'alcool, à la loi sur les denrées alimentaires et aux motions vitivinicoles pendantes
- Prise de position et suivi politique des Ordonnances PA 2014-2017 et de l'Ordonnance sur les boissons alcooliques
- Suivi de la législation européenne et de ses conséquences potentielles pour la viticulture suisse
- Consolidation des contacts avec l'administration fédérale
- Défense de conditions-cadre permettant un prix à l'hectare qui soit rémunérateur pour les producteurs
- Encouragement de programmes de recherche pour le marketing du vin suisse

Communication et Promotion

- Suivi de la campagne de promotion des vins suisses menée par Swiss Wine Promotion
- Intensification de la communication via la newsletter et la presse professionnelle
- Communication ciblée auprès du groupe parlementaire vitivinicole

Formation professionnelle

- Coordination de la procédure de qualification (examens du CFC)
- Développement et coordination des cours interentreprises
- Mise sur pied de moyens d'enseignement
- Développement de la collaboration avec les cavistes
- Mise en place des nouveaux règlements d'examen du brevet et de la maîtrise
- Accompagnement de la mise en place de la formation de Technicien vitivinicole dipl. ES
- Participation à l'évaluation de la nouvelle formation professionnelle initiale

3. Rapport d'activité

3.1 Assemblée des délégués 2013

Elle s'est tenue le 24 avril aux Salines de Bex. Pour la première fois, elle a eu lieu le même jour que celle de VITISWISS, de nombreux délégués représentant les deux organisations. Le président a dressé le bilan suivant :



Situation 2011 et 2012 en chiffres

En 2009 et 2010, le marché a été stable. Au 2ème trimestre 2011, un accident conjoncturel a été enregistré avec l'avènement du franc fort. Les récoltes 2011 et 2012 ont été assez importantes, avec 112 et 100 millions de litres. En deux ans, la consommation de vins en Suisse a baissé de 12 millions de litres, dont deux tiers en défaveur des vins suisses. De ce fait, les stocks ont augmenté de 14 millions de litres en deux ans. L'importation dans le contingent tarifaire est en diminution, tandis que les importations parallèles augmentent. Elles sont estimées à environ 25 millions de litres.

Action politique depuis 2011

Depuis le 2ème semestre 2011, la concurrence internationale est devenue très dure en raison du franc fort. Une première motion pour plus de soutien à la promotion régionale des vins AOC a été déposée par votre serviteur en septembre 2011. Le Conseil fédéral et le Conseil national l'ont refusée. Puis au printemps 2012, la FSV a finalisé un catalogue de dix mesures face à la lourdeur du marché des vins suisses. Il a été approuvé unanimement par les régions et par l'IVVS.

Avec la collaboration de la FSV et de l'IVVS, plusieurs motions parlementaires ont été déposées en session de mai, septembre et décembre 2012 (Darbellay, Barthassat, Freysinger, Reynard, Favre et Hiltpold). Elles tendent à faire évoluer la législation et le budget vers plus de promotion des vins suisse, vers un assainissement des stocks AOC, vers l'adaptation du contingent d'importation à la baisse ou son attribution via la prestation fournie sur le marché indigène.

En septembre 2012, la motion Freysinger quant à l'attribution des parts de contingent tarifaire selon la prestation fournie sur le marché indigène a fait l'objet d'une proposition à l'article 65 de la Loi sur l'agriculture dans le débat sur la Politique agricole 2014 – 2017. Cette proposition a été refusée par le Conseil national.

Dans le cadre du budget 2013, un montant de 10 millions de francs a finalement été octroyé par les Chambres fédérales pour l'assainissement des stocks de vins AOC.

Assainissement des stocks de vins AOC

En janvier 2013, le comité IVVS a finalisé ses propositions de modalités d'application de cette mesure après une brève consultation des organisations membres. Un concept a été soumis à l'OFAG pour décision du Conseil fédéral en mai 2013. L'OFAG a ensuite mis un projet d'ordonnance en consultation. La branche a défendu la position suivante :

- déclassement irréversible d'AOC en vin de table
- production de contrats impraticable pour la vente au détail
- millésime 2012 compris
- délai de vente au 31.12.2015

- seuls les vins déclassés avec aide financière doivent faire l'objet d'un contrôle par le Contrôle suisse du commerce des vins
- attribution à base linéaire de l'aide à CHF 1.50 par litre
- demande d'une campagne non-alcoolique pour la vendange 2013.

Action politique et sur le marché

La promotion des vins suisses a été intensifiée via le mandat à SWP pour 2012-2014. Des efforts sont déployés pour renforcer la promotion régionale des vins. Des discussions sont actuellement en cours pour obtenir une contribution volontaire des importateurs à la promotion des vins suisses. De plus, l'incorporation du tourisme d'achat au contingent d'importation fait l'objet d'une évaluation. Enfin, il est absolument indispensable de fixer des objectifs pour notre vitiviniculture à l'horizon 2020, afin de donner de la force à notre stratégie qualité dans le respect des compétences cantonales.

Politique agricole 2014 – 2017

Un intense travail de conviction a été fourni pour corriger les propositions posant problème à la branche. Les succès suivants ont été enregistrés :

- le maintien du statu quo en matière de formation professionnelle pour l'obtention des paiements directs
- l'obtention de l'assurance que la vitiviniculture reçoive les contributions à la sécurité de l'approvisionnement
- la suppression des limites de revenu/fortune pour l'obtention des paiements directs
- un nouvel accès aux crédits d'investissement pour l'adaptation au marché des cultures spéciales et pour le renouvellement des cultures pérennes.

Le train d'ordonnances (16) relatif à la politique agricole 2014 – 2017 a été mis en consultation jusqu'au 28 juin 2013.

La FSV considère que le nouveau système des paiements directs offre des potentiels intéressants pour la viticulture dans les nouveaux programmes facultatifs, tout en conservant une base de soutien solide, notamment par le biais des contributions à la pente, aux cultures pérennes et à la sécurité de l'approvisionnement. Elle estime aussi un référendum inutile et dangereux pour notre viticulture et notre agriculture.

Enfin, le président a adressé ses vifs remerciements aux membres de la commission de la formation professionnelle, ainsi qu'à tous les membres du comité de la FSV. Il a mentionné le départ du comité de MM. Eric Germanier (VS), Martin Hubacher (3 Lacs) et Daniel Sulliger (GE) et les a remerciés pour leur important engagement. Par ailleurs, il a salué le solide partenariat entre l'IVVS et SWP et relevé aussi que les résultats financiers sont satisfaisants.

Pour conclure, le président a rappelé que les défis du présent et de l'avenir sont importants pour la branche : un rassemblement des forces reste primordial.

Au chapitre financier, les délégués ont approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice 2012 qui se sont soldés par un bénéfice de CHF 376.96 portés en augmentation du capital propre, ainsi que le bilan au 31 décembre 2012. Ils ont également adopté le rapport d'activité 2011.

A l'issue de l'assemblée, les personnes présentes ont été invitées au "coup de l'étrier" servi à l'Abbaye de la Salaz et offert par les vignerons de la région.



3.2 Comité

Durant l'année 2013, le comité s'est réuni à huit reprises pour traiter les principaux dossiers suivants : l'état de la situation sur le marché des vins suisses, la révision de l'ordonnance sur les boissons alcooliques, la Politique agricole 2014 – 2017, l'Interprofession de la vigne et des vins suisses (IVVS) et sa campagne nationale de promotion des vins suisses, le groupe parlementaire vitivinicole, la formation professionnelle, la révision de l'ordonnance sur les douanes pour l'importation de marchandises dans le trafic touristique et les objectifs stratégiques vitiviniculture 2020. Ils sont développés au point 3.5 de ce rapport annuel.

Par ailleurs, le comité de la FSV a décidé d'entreprendre, au début de l'année 2014, un voyage en Autriche, afin de mener avec les Autrichiens une discussion de fond sur la vitiviniculture et le marché de ce pays. Feront partie de ce voyage des représentants des comités de la FSV, de l'IVVS, de VITISWISS et de Swiss Wine Promotion.

3.3 Secrétariat

Depuis le 1er janvier de cette année, la FSV a acquis son indépendance administrative. Elle gère par ailleurs le secrétariat de VITISWISS par mandat. Elle s'est adjoint les services d'une collaboratrice à 50 % en la personne de Mme Fabienne Python Fatio. Ce rapprochement des forces entre les deux organisations mérite d'être salué, car il fait de notre bureau bernois la centrale de la vitiviniculture suisse.

A part la gestion administrative de la fédération et la conduite de VITISWISS, la directrice a régulièrement soigné les contacts avec les responsables des diverses organisations de la branche vitivinicole suisse, ainsi qu'avec les autorités fédérales. Elle a pris activement part aux travaux du comité de Swiss Wine Promotion (SWP) et a aussi collaboré au sein de divers groupes de travail. En sa qualité de trésorière de l'IVVS, elle s'est notamment occupée de l'encaissement des contributions pour le financement de la campagne nationale. De plus, elle s'est acquittée d'une grande partie des tâches administratives de l'IVVS. Enfin, elle a élaboré quatre newsletters informatives à l'attention des sections et de leurs membres.

En juin, la directrice a participé au 36ème Congrès mondial de la vigne et du vin qui s'est tenu à Bucarest. Elle a également suivi divers cours à l'Ecole du Vin de Changins, ceci comme formation continue à titre privé.

3.4 Partenariats

3.4.1 *Interprofession de la vigne et des vins suisses (IVVS)*

Activités principales durant l'année

L'activité du comité IVVS a été particulièrement intense en 2013 vu les difficultés sur le marché et les nombreux dossiers politiques touchant directement la vitiviniculture suisse. L'IVVS a fait ses preuves d'une association très utile pour rassembler les forces des vins suisses. Le comité IVVS s'est réuni à six reprises en 2013.

Dans le cadre du catalogue des mesures "franc fort" et suite à la décision des Chambres fédérales au budget 2013, le comité de l'IVVS s'est réuni le 11 janvier pour examiner un premier projet d'ordonnance d'application de la mesure d'assainissement des stocks de vins AOC élaboré par le président et le vice-président de l'IVVS. Une rencontre a ensuite eu lieu le 23 janvier avec des représentants de l'OFAG pour en discuter. Puis le comité s'est à nouveau réuni le 31 janvier. Il en est ressorti que prioritairement une campagne de déclassement de stocks AOC en vins de table est mise en œuvre (la possibilité de déclasser des vins AOC en Vins de pays destinés à l'exportation a également été examinée, sans succès).

Le 22 mars, le comité de l'IVVS a étudié le projet d'ordonnance concernant une aide financière exceptionnelle pour le déclassement de vins d'appellation d'origine contrôlée en vin de table (Ordonnance sur une aide pour le déclassement de vins AOC), document mis en consultation par l'OFAG. Les décisions prises par le comité ont été soumises pour approbation à l'assemblée des délégués qui a siégé le même jour. Puis, le 5 avril, l'IVVS a adressé à l'OFAG sa prise de position concernant le projet d'Ordonnance sur l'assainissement des stocks.

Le 15 mai, le Conseil fédéral a adopté la mesure d'assainissement des stocks AOC demandée par la FSV et l'IVVS. Cet instrument fait partie du catalogue des 10 mesures 2012 mis en consultation et appuyé par les sections FSV et IVVS. Cette ordonnance est entrée en vigueur le 1er juin 2013.

14 entreprises ont participé à l'appel d'offres pour un volume total de 4,9 millions de litres et un montant total de contributions de 7,4 millions de francs. Enfin, au 31 octobre, après quelques désistements suite à la grêle dévastatrice du 20 juin, 11 entreprises ont présenté des factures ou des contrats à l'OFAG, représentant 3,1 millions de litres pour un montant de 4,6 millions de francs.

Le 19 août, le comité de l'IVVS s'est réuni pour une séance de brainstorming au sujet de la vitiviniculture 2020. Les membres ont procédé à un long et fructueux échange de vues sur les objectifs et les mesures pour la vitiviniculture suisse 2020 (voir point 3.5.5). Le comité s'est ensuite penché sur la révision partielle des dispositions légales relatives à l'importation de marchandises dans le trafic touristique. A ce propos, nous vous renvoyons au point 3.5.2 consacré à ce sujet.

A la fin mai 2014, l'IVVS devra déposer auprès de l'OFAG la demande d'extension de la force obligatoire pour les années 2015 à 2017 en matière de promotion des vins suisses. Lors de sa dernière séance de l'année, le 22 novembre, le comité de l'IVVS a examiné un premier projet d'ordonnance. Celui-ci sera encore modifié avant d'être soumis pour approbation à l'assemblée 2014 des délégués de l'IVVS.

Enfin, le comité de l'IVVS a décidé d'étendre le projet vaudois d'observatoire du marché au plan national et d'en confier la gestion à l'Ecole d'ingénieurs de Changins via SWP. Un atelier de travail, auquel ont participé des représentants de tous les domaines de la branche vitivinicole, a eu lieu le 1er octobre à l'EIC. Pour assurer la livraison des données dès le 1er janvier 2014, un contrat entre l'IVVS et l'entreprise Nielsen qui fournit les données d'analyses de marché, devra encore être signé. De plus, il conviendra de mettre en place une mercuriale au niveau national pour récolter des informations des différents partenaires du marché. Le budget de ce projet est estimé à CHF 330'000.00 par année et il sera intégré au budget de Swiss Wine Promotion.

3.4.2 Swiss Wine Promotion (SWP)

(Source : SWP, M. Sébastien Fabbi)

En lien aux contributions versées par les producteurs, voici les principales activités déployées par SWP durant l'année en cours :

Publicité SWP

Le plan de diffusion médias 2012-2013 a été axé sur la presse dominicale, magazine et spécialisée. Les titres suivants ont été utilisés : "SonntagsZeitung" et "Matin Dimanche", "Schweizer Illustrierte", "L'Illustré", "al dente", "Bilanz" et "Bilan", ainsi que "Salz und Pfeffer", "Marmite", "Le menu", "Tavola" et "Vinum". SWP investit plus de 80 % du budget en Suisse alémanique, 14 % en Suisse romande et 5 % au Tessin. Une campagne d'affichage "Caves ouvertes" est également menée annuellement. SWP a été présente tous les mois dans la presse. Elle développe également les médias sociaux tels que facebook, twitter, itaste et instagram.

La campagne de publicité "Un SAVOIR-FAIRE SUISSE" a permis d'améliorer drastiquement l'image des vins suisses. En effet, selon l'étude MIS-Trend, nous avons passé de 78 % de notoriété spontanée en 2008 à 85 % et atteignons une notoriété totale de 100 %, en 3ème position, soit juste derrière la France et l'Italie. Les circonstances de consommation évoluent et nous constatons que les gens boivent moins mais mieux. La proportion de ceux qui boivent principalement du vin suisse est également en augmentation. La France, l'Italie, l'Espagne et le Nouveau Monde perdent des consommateurs réguliers par rapport aux vins suisses. Nous progressons également au niveau de l'HORECA en termes de préférence de consommation. Les ventes de vins suisses en grande distribution continuent aussi de progresser, puisque 42 % en 2013 (vs 38 % en 2008) achètent tout ou partie de leurs vins suisses dans une grande surface. Il est également notable que la perception de qualité des vins suisses est en nette progression, puisque 50 % pensaient en 2008 que le prix des vins suisses était justifié pour 58 % en 2012. Pour terminer, les raisons d'acheter du vin suisse ont progressé sur la qualité (de 30 % en 2008 à 53 % en 2013), la défense de la production locale (de 57 % en 2008 à 65 % en 2013) et le rapport qualité/prix (de 16 % en 2008 à 32 % en 2013).

Evénements SWP

- La Cuisine des Chefs : "L'Illustré", Gault Millau et SWP sont partenaires de la Cuisine des Chefs présente au Salon du livre à Genève, à la Foire du Valais à Martigny et au Comptoir suisse à Lausanne. Tous les jours, un dégustateur engagé par SWP anime le stand pendant 1 h 30 au travers de dégustations de vins suisses. En parallèle, "L'Illustré" produit un magazine "Cuisiner" dédié à la Cuisine des Chefs et encarté dans "L'Illustré". Ce magazine est également distribué pendant les foires.
- CWWA Londres : en décembre, les vins suisses ont été invités à organiser la "X-Mas party" du Cercle des auteurs et écrivains du vin (CWWA) grâce à Mme Chandra Kurt, membre du CWWA. 11 vigneron ont accompagné SWP à Londres pour présenter leurs cuvées auprès de 200 membres du Cercle invités à l'Ambassade de Suisse à cette occasion. De nombreux articles et blogs particulièrement positifs ont paru dans les médias suisses et étrangers suite à cet événement.
- SwissWine@Prowein : en mars, SWP a organisé pour la première fois une journée de dégustation des vins suisses en pré-ouverture de Prowein Düsseldorf, le samedi, avec une cinquantaine de vigneron participants. De nombreux journalistes et acheteurs allemands étaient présents. Le marché allemand est une priorité pour SWP et le seul marché sur lequel de l'énergie est mise hors frontière. L'organisation est co-gérée par Sommelier-Consult en Allemagne et Swiss Wine Connection d'Andreas et Susi Keller (MDVS).
- Présence Suisse – Solar Impulse : SWP a mis en place un partenariat avec Présence Suisse afin d'améliorer la présence des vins suisses lors de manifestations officielles à l'étranger. SWP a organisé la dégustation de vins suisses lors des soirées officielles à Washington, New York et San Francisco en parallèle avec la présentation de Solar Impulse.
- Présence Suisse Swiss National Day New York : SWP a organisé une présentation et dégustation de vins suisses à l'Ambassade pour le Consul de Suisse à New York dans le cadre des festivités du 1^{er} août.
- Swiss Wine Night : dans le cadre du lancement de la semaine du goût, une soirée de gala à l'hôtel Bellevue de Berne est organisée par SWP. Cette nuit des vins suisses a lieu pendant la session parlementaire d'automne, si bien que de nombreux politiciens sont présents tant à l'apéritif qu'au repas. Le Président de la



Confédération est d'ailleurs toujours présent pour l'ouverture de cette soirée. L'objectif est non seulement de renforcer les liens avec les politiques, mais également d'obtenir de la couverture presse.

- "Tasted" : SWP a négocié avec le magazine "Tasted", dirigé par MM. Larsson et del Monego (Meilleurs Sommeliers du Monde) une édition dédiée à la Suisse, en parallèle d'une dégustation de nos crus. Plus de 160 échantillons ont été envoyés chez Tasted. Les notes pourront être utilisées par les caves dans le cadre de leurs activités marketing. En parallèle, un article de 16 pages sera consacré au vignoble helvétique.
- Decanter : pour la première fois et grâce notamment à M. Paolo Basso, Decanter a accepté de déguster des vins suisses. Nous aurons donc enfin des notes comparables à celles de Parker ou du Wine Spectator, pour les caves participantes. Les résultats seront connus en automne 2014.

Partenariats médias & relations publiques

Dans le cadre des activités de relations publiques, SWP a mis en place plusieurs partenariats avec les grands groupes de presse du pays. Avec la "Schweizer Illustrierte", "L'Illustré" et "al dente", SWP a négocié une quasi-exclusivité des vins suisses, ainsi qu'une couverture presse lors des événements tels que par exemple la Swiss Wine Night à Berne, présentation du Chef de l'année Gault Millau.

Cette année, SWP a négocié une exclusivité "vins suisses" avec le magazine Encore encarté dans la "SonntagsZeitung" et le "Matin Dimanche". Pour la première fois également, la "SonntagsZeitung" a consacré un cahier entier aux vins suisses. M. Paolo Basso a été mandaté pour noter les "50 meilleurs vins de Suisse" et SWP a contribué au développement du cahier avec des photos, illustrations, cartes du vignoble.

Le magazine "Le menu" édité par swissmilk ne couvre désormais plus que les actualités vins suisses (plus les vins étrangers) et SWP a négocié à chaque édition une page didactique écrite par Mme Chandra Kurt, présentant chaque région viticole de Suisse.

Partenariats HORECA

- Gault Millau : Les hôteliers et restaurateurs sont des partenaires très importants pour les vins suisses, puisqu'ils sont nos premiers ambassadeurs. Afin de répondre à un positionnement plutôt moyen-haut de gamme, SWP a décidé de travailler sur plusieurs fronts. Tout d'abord, SWP a mis en place, en première mondiale, un partenariat avec Gault Millau. GM publie dans son guide annuel "la meilleure carte des vins suisses" (10 hôtels et restaurants sélectionnés), deux "Rookies of the year" ou vigneron-révélation de l'année, ainsi que le Top100 des meilleurs vigneron suisses. SPW est également partenaire du Sommelier Gault Millau de l'année.
- Semaine du vin suisse : pour la première fois cette année, SWP a mis en place la "Swiss Wine Week" pour la restauration. Le concept est simple : trois plats s'accordent avec trois vins de trois régions différentes. Les résultats pour une première édition étaient positifs, puisque plus de 120 restaurants y ont participé.

Partenariats grande distribution

La grande distribution pèse beaucoup sur les parts de marché des vins suisses. C'est donc logiquement que SWP a renforcé les liens qui unissent les vigneron suisses à la grande distribution. SWP a également organisé des opérations complémentaires entre les grands acteurs (Denner, COOP, Manor, Aldi). A noter que les ventes de vins suisses ont progressé chez tous ces partenaires de la grande distribution. COOP a progressé de 2 % en 2013, Denner de 6 %. Manor et Aldi n'ont pas encore communiqué leurs résultats.

BtoB & institutions

Horlogers, banquiers privés, institutions : il est vital pour les vins suisses que nos grandes entreprises, fleurons de notre économie, soient des ambassadeurs des vins suisses. SWP souhaite que, lors d'événements internes ou externes, en Suisse ou à l'étranger, ces entreprises choisissent des vins suisses. SWP présente donc nos vins aux décideurs, un par un, afin de les convaincre. Pour la première fois, Patek Philippe et Rolex ont acheté des vins suisses pour offrir à leurs clients. SWP a également rencontré LODSA, Pictet & Cie, Swatch Group, LVMH, etc.

SWP a également le soutien indéfectible de la compagnie nationale SWISS et 70 % de vins suisses en Business et First Classe sont présents. Tous les quatre mois, un chef cuisinier d'une région de Suisse est mis en avant et les vins de la région sont sélectionnés par le jury de SWISS. SWP a fait produire pour eux des petits films d'environ 6 minutes ainsi que des photos qu'ils peuvent utiliser.

“Opération séduction“

SWP a mis en place depuis deux ans une “Opération séduction“. Le concept est simple : envoi, de façon aléatoire, de deux bouteilles de vin aux politiques. SWP les sensibilise par rapport à leur propre consommation dans le cadre de leurs activités publiques et leur souhaite un très heureux 1^{er} août.

3.4.3 Groupe parlementaire vitivinicole

La rencontre commune du groupe parlementaire vitivinicole et du groupe parlementaire du goût a eu lieu le 10 juin. Elle a à nouveau été organisée avec la collaboration de l'Association suisse des AOP-IGP. Le programme de la soirée a été le suivant :

- Souhais de bienvenue par Mme Géraldine Savary, Conseillère aux Etats et co-présidente du groupe parlementaire du goût, et par M. Laurent Favre, Conseiller national et président du groupe parlementaire vitivinicole
- Présentation du concept “Swiss Delicatessen“ par M. Nicolas Bideau, directeur de Présence Suisse
- Apéritif dînatoire avec
 - les produits du concept “Swiss Delicatessen“
 - une palette des vins suisses et des produits AOP-IGP.

Cette manifestation, qui s'est tenue au restaurant du Palais fédéral, peut à nouveau être qualifiée de très réussie, car elle a pu compter sur la présence de plus de 120 Conseillers nationaux et aux Etats. L'apéritif dînatoire leur a été offert par l'Association suisse des AOC-IGP et les vins mis généreusement à disposition par la FSV et ses membres.



Par ailleurs, le groupe parlementaire a écrit à plusieurs reprises aux parlementaires dans le cadre du débat PA 2014-2017, mais aussi au budget 2014 pour soutenir les positions des FSV et IVVS, ceci avec un certain succès.

3.4.4 VITISWISS

Depuis le 1^{er} janvier, l'association VITISWISS a confié son secrétariat à la Fédération suisse des vigneron. Mme Chantal Aeby Pürro assume la fonction de directrice. Au 1^{er} avril, Mme Fabienne Python Fatio a débuté son activité au sein de VITISWISS en qualité de secrétaire. Elle s'est très bien familiarisée avec la matière, ce qui lui a permis de prendre rapidement en main les nombreux dossiers en suspens. La directrice a assuré la

représentation, la promotion et la défense des intérêts de VITISWISS, ainsi que le bon déroulement des activités du secrétariat. Enfin, elle a participé aux séances de comité de VITISWISS en qualité d'invitée permanente.

Après une année d'activité administrative commune, un premier bilan très positif a été tiré de la part des comités associatifs respectifs.

3.4.5 Association suisse des vignerons-encaveurs indépendants (ASVEI)

L'ASVEI a répondu à cinq consultations relatives à des révisions de lois ou d'ordonnances. Ces réponses ont été élaborées sur la base de prises de position de la FSV, cette dernière assurant administrativement la défense professionnelle de l'ASVEI. Un représentant de l'ASVEI a participé aux séances de comité de la FSV en qualité d'invité permanent. Son association est ainsi continuellement informée des dossiers les plus importants traités par la FSV. De son côté, la directrice de la FSV est également invitée à prendre part aux séances de comité de l'ASVEI.

3.4.6 Forum vitivinicole suisse

La quatrième édition du Forum vitivinicole suisse (FVVS) a eu lieu le 12 novembre à Berne. Elle a permis aux acteurs politiques, institutionnels et professionnels d'échanger sur des thèmes d'actualité. L'état des lieux de la politique agricole, la nouvelle organisation des pôles de recherche AGROSCOPE, le programme de recherche vitivinicole 2014-2017 et l'avenir des cépages résistants ont été discutés par les 41 membres présents.

3.4.7 VITIPLANT

(Source : AGORA, M. Loïc Bardet)

VITIPLANT est une organisation professionnelle formée de la Fédération des pépiniéristes-viticulteurs suisses (FPVS) et de la FSV, ayant pour objectif principal la promotion de la production indigène de matériels viticoles certifiés. Sa structure est paritaire avec un comité technique de six personnes (trois FPVS et trois FSV) et une assemblée des délégués formée de 12 représentants (six FPVS et six FSV). La FSV assure la vice-présidence de l'organisation.

Le comité technique de VITIPLANT s'est réuni à une reprise. Il a notamment traité les points suivants :

- Il a pris connaissance des résultats de contrôles visuels relatifs au passeport phytosanitaire et à la certification. De plus, il a appris avec plaisir que la première campagne d'analyse des plantes P2 s'était très bien déroulée, bien qu'un certain nombre d'analyses aient été repoussées en 2014 suite à la grave grêle du 20 juin. La bonne collaboration entre les pépiniéristes, AGROSCOPE, l'OFAG et VITIPLANT a été saluée.
- Suite à la décision de l'assemblée générale 2013 de la FPVS d'autoriser la diffusion du cépage Divico par la filière standard également, VITIPLANT s'est chargée du contrôle visuel des parcelles d'essais, afin que du matériel soit disponible pour les pépiniéristes suisses pour la campagne 2014. Les vignerons suisses pourront ainsi planter ce nouveau cépage en 2015.
- Il a participé à la rencontre annuelle du Forum vitivinicole suisse.

La formation continue des contrôleurs est toujours un point important pour VITIPLANT. Cette année, la journée a été organisée le 11 juin en collaboration avec AGROSCOPE. Elle avait pour thème le prélèvement des échantillons en vue des analyses en laboratoire des parcelles P2. Une partie explicative a eu lieu le matin, puis les contrôleurs ont eu l'occasion de pratiquer la chose à l'échelle 1:1 l'après-midi. Des remerciements s'adressent à M. Daniel Favre pour la mise à disposition d'une de ses parcelles P2.

3.5 Activités principales

3.5.1 Politique agricole 2014 – 2017

Les débats parlementaires au sujet de la PA 2014-2017 se sont achevés lors de la session de printemps. Un intense travail de conviction a été fourni pour corriger les propositions problématiques. Les principales revendications de la branche ont été acceptées, à savoir :

- maintien des paiements directs en zone à bâtir
- statu quo en matière de formation
- assurance de pouvoir obtenir des contributions à la sécurité de l'approvisionnement, aux cultures pérennes et à la pente
- suppression des limites de revenu/fortune pour les paiements directs
- nouvel accès aux crédits d'investissement pour l'adaptation au marché des cultures spéciales et pour le renouvellement des cultures pérennes.

Le 8 avril, l'OFAG a mis en consultation le train d'ordonnances (16 au total) relatif à la PA 2014-2017, avec délai de réponse au 28 juin 2013. Il convient de relever que le nouveau système des paiements directs offre des potentiels intéressants pour la viticulture dans les nouveaux programmes facultatifs, tout en conservant une base de soutien solide, notamment via les contributions à la pente, aux cultures pérennes et à la sécurité de l'approvisionnement. C'est la raison pour laquelle la FSV a jugé le référendum contre la PA 2014-2017 inutile et dangereux pour notre viticulture. Il aurait conduit à un échec préprogrammé devant le peuple et à une perte de confiance du consommateur. L'assemblée des délégués de la FSV s'est prononcée clairement contre ce référendum.



Le 26 juin, la FSV a adressé à l'OFAG sa prise de position relative au train d'ordonnances relatif à la PA 2014-2017. Pour les détails, voir point 3.5.6 "Principales prises de position de la FSV".

Finalement, le bilan PA 2014-2017 est acceptable, avec une bonne correction parlementaire au niveau de la loi, mais peu au niveau des Ordonnances. Les principales modifications apportées sont les suivantes :

Généralités : les limites de revenu et de fortune s'appliquent dorénavant exclusivement pour la contribution à la transition.

Paysage cultivé : la demande de soutien financier de la profession pour la culture de vignes en banquettes n'a pas été retenue. Par contre, une aide à l'investissement a été introduite pour le renouvellement des cultures pérennes.

Sécurité de l'approvisionnement : la contribution pour la culture de la vigne en plaine a été ramenée à CHF 1'300.00/ha (CHF 900.00 de base + CHF 400.00 pour culture pérenne).

Biodiversité : la prime pour le niveau de qualité II est fixée à CHF 1'100.00/ha. Un niveau de qualité III est prévu à partir de 2016.

Qualité paysage : les cantons doivent assurer 10 % des coûts. Les conventions d'exploitation s'étendent sur 8 ans.

Utilisation des ressources : une aide unique pour l'acquisition du matériel de pulvérisation a été introduite. Le soutien financier s'élève à 25 % du coût, mais CHF 6'000.00 au plus pour les appareils de 1^{ère} catégorie, et CHF 10'000.00 au maximum pour ceux de la 2^{ème} catégorie. Des critères précis à cet égard vont être établis par le secteur des paiements directs de l'OFAG. Seuls les achats réalisés à partir du 1^{er} janvier 2014 peuvent prétendre à l'aide.

Bordures tampon : certains points de l'ordonnance sont en discussion. Ils conduiront probablement à une adaptation du texte en vigueur aujourd'hui. Pour les cultures pérennes déjà en place le 1^{er} janvier 2008, l'élargissement de la bordure tampon de 3 à 6 mètres peut se réaliser à l'expiration de la durée d'utilisation ordinaire.

Améliorations structurelles : le soutien pour le renouvellement des cultures pérennes est déterminé selon les coûts réels avec un seuil d'entrée à CHF 4'000.00. Le prêt s'élève à 50 % des frais et le remboursement doit intervenir sur 8 à 15 ans. La limite de revenu a été supprimée, alors que celle relative à la fortune est maintenue, mais augmentée de CHF 200'000.00.

Qualité et durabilité du secteur agroalimentaire : le schéma d'aide en vertu de l'art. 11 de la loi sur l'agriculture est à peu près identique à celui applicable pour les projets de développement régional (PDR). Deux axes sont prévus, l'un pour les programmes d'assurance qualité et de durabilité et l'autre pour les projets innovants en matière de durabilité. Pour pouvoir être soutenu, un projet doit émaner d'un groupe d'exploitant d'une filière de production et répondre à deux des trois dimensions de la durabilité (sociale, environnementale, économique), ainsi qu'à une sensibilité du consommateur.

Promotion des ventes : des initiatives d'exportation sont dorénavant soutenues. Les projets régionaux doivent s'inscrire dans des projets nationaux ou suprarégionaux.

Ordonnance sur le vin : si le producteur de raisin est mentionné sur l'étiquette, la production, le traitement et le stockage doivent être séparés en cas de vinification à façon. Des termes vinicoles spécifiques ont été modifiés (Réserve, Œil-de-Perdrix et vendange tardive). En matière de contrôle du commerce des vins, un échange des données est instauré entre les cantons et la Confédération.

La branche est toutefois déçue du manque de prise en considération des demandes de la profession dans le cadre des ordonnances d'application. Parmi les déceptions : le refus de considérer la production intégrée vitivinicole (développement durable) comme apte à obtenir des contributions "extenso" et la non-revalorisation de la culture de la vigne en pente, banquettes et terrasses comme demandée depuis plusieurs années. Rappelons la tendance générale : l'obtention de paiements directs est de plus en plus conditionnée aux programmes de durabilité.

Pour la FSV, il s'agit maintenant de reprendre son bâton de pèlerin politique pour œuvrer en faveur d'une vitiviniculture suisse compétitive et pérenne, notamment pour faire augmenter substantiellement le budget de promotion des ventes (motion Favre adoptée par le Conseil fédéral) et le soutien à la culture de la vigne en pente, en banquette ou en terrasse.

3.5.2 Ordonnance sur les douanes pour l'importation de marchandises dans le trafic touristique

En juin, l'Administration fédérale des douanes (AFD) a lancé en catimini un projet dangereux à l'encontre de la vitiviniculture suisse, en voulant augmenter la franchise d'importation libre de droit de 2 litres à 20 litres (par jour et par personne) et diminuer le droit de douane de 3.-/l à 2.-/l dès le 21^{ème} litre. Sur le fond comme sur la forme, cette révision est simplement inacceptable.

Pour rappel, la situation actuelle est la suivante en matière de trafic touristique : l'importation est libre de 0 à 2 litres, de 3 à 22 litres la taxe est de 60 cts/l, dès le 23^{ème} litre la taxe est de 3.-/l. Ainsi la règle est aujourd'hui déjà trop favorable à l'importation parallèle puisque 60 cts par litre ne représentent pas un obstacle sérieux à l'importation. Il s'agit non seulement de lutter clairement contre la proposition de l'AFD, mais aussi de limiter plus encore le tourisme d'achat. A ces fins, la Fédération suisse des vignerons, l'Interprofession de la vigne et des vins suisses et l'Union suisse des paysans (USP) avaient déjà exigé en juin dans la consultation sur les Ordonnances PA 2014-2017 une diminution des "20 litres à 60 centimes" à une franchise quantitative de 5 litres, puis une taxe de 3.- dès le 6^{ème} litre. Une telle règle permettrait réellement d'avoir un impact favorable sur la production indigène.



Finalement, il faut savoir que dans certaines régions frontalières, la franchise pour trafic voyageur est utilisée par des commerçants pour réaliser leurs affaires. La fonction "touristique" de la franchise est donc exploitée par de nombreux artisans importateurs. Augmenter la franchise à 20 litres ne fera qu'accentuer une importation parallèle souvent grise, mettant clairement en danger la production de vins suisses, les commerces locaux et la culture de notre vignoble. Par ailleurs, l'AFD ne sera pas à même de procéder aux contrôles nécessaires afin de garantir que les quantités importées en franchise de droit ne soient pas commercialisées.

Le 20 août, les membres du comité de la FSV ont reçu une prise de position du comité de l'IVVS du 19 août, à savoir 2 litres en franchise et 3.- dès le 3^{ème} litre. Cette position a été adressée à la Direction générale des douanes en date du 21 août.

Sous l'impulsion de la FSV, une délégation du groupe parlementaire vitivinicole suisse a rencontré Madame la Conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf et son administration le 19 septembre pour faire part de ses critiques et mener une discussion approfondie au sujet de la franchise quantitative. Une option basée sur la réciprocité transfrontalière a alors été examinée consistant en une franchise quantitative de 4 litres, puis l'application d'un droit de douane hors contingent (3.-/l + TVA) dès 5 litres. Cette contre-proposition a fait l'objet de la motion Germanier déposée en session de septembre. Elle reprend sur le fond la position défendue par la FSV dans le cadre des ordonnances de la PA 2014-2017.

En décembre, le Département fédéral des finances proposait de refuser la motion Germanier et d'adopter une solution insatisfaisante pour notre vitiviniculture. Suite à la forte insistance exercée auprès du Conseil fédéral par notre président, ainsi que par les Conseillers nationaux Jean-René Germanier et Christophe Darbellay, la décision relative aux franchises quantitatives a été repoussée à 2014. A fin 2013, le président a encore eu l'occasion d'écrire aux Conseillers fédéraux en charge pour défendre la position ferme de la branche.

Par ailleurs, afin de maintenir la pression, une interpellation a été déposée au Conseil des Etats par le sénateur Robert Cramer.

Relevons encore que le tourisme d'achat est estimé aujourd'hui à 8 milliards de francs représentant des pertes de postes de travail se chiffrant par dizaine de milliers et privant la Confédération de centaines de millions de francs de TVA. Une mesure de relèvement aussi massive de la franchise d'achat de vins aurait un impact fort sur l'incitation à consommer à travers la frontière et favoriserait une augmentation de cette pratique impliquant des pertes fiscales supplémentaires pour la Confédération.

3.5.3 Ordonnance sur les boissons alcooliques

Le 13 décembre 2012, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a ouvert une procédure de consultation au sujet de révisions dans le domaine des denrées alimentaires et des objets usuels touchant 14 ordonnances, dont celle sur les boissons alcooliques. Sur la base des commentaires reçus de ses sections, ainsi que de la commission technique oenologique de VITISWISS et de l'USEO, la FSV a adressé sa prise de position le 22 mars.

La modification de l'article 11, al. 7, let b et c permettant aux encavages d'indiquer le cépage et le millésime sur les vins de table posait un problème majeur à notre vitiviniculture. C'est pourquoi, le 15 mai, la FSV a écrit au Conseiller fédéral Alain Berset, chef du DFI, pour lui demander de renoncer à la révision de cette disposition et de maintenir le statu quo. En effet, dans un marché déjà difficile et un contexte de production indigène coûteux, il est particulièrement important que la valeur ajoutée des vins AOC ne soit pas menacée par le profilage de vins de table, par nature de masse et bon marché.

Lors de l'assemblée générale de l'Association suisse des vigneron-encaveurs indépendants (ASVEI) du 21 octobre, le représentant de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a informé des modifications apportées à l'Ordonnance sur les boissons alcooliques, ordonnance qui devait être prochainement signée par le chef du DFI pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2014. Malgré l'avis unanime de la branche de maintenir le statu quo en ce qui concerne l'article 11, al. 7, let b et c, l'OFSP proposait de donner la possibilité de faire mentionner le millésime et le(s) cépage(s) sur les vins de table.

Le président de la FSV, présent à cette assemblée, a immédiatement sollicité un entretien au Conseiller fédéral Berset pour lui demander de modifier la position du Département. Quelques jours plus tard, M. Favre, accompagné de MM. Robert Cramer, Conseiller aux Etats, de M. Christophe Darbellay, Conseiller national, et de M. Jean-Denis Perrochet, vice-président de l'ASVEI, ont été reçus par le chef du DFI et lui ont fait part de leurs soucis de voir l'introduction d'une telle disposition dans l'ordonnance. Cette rencontre a porté ses fruits. En effet, le Conseiller fédéral Alain Berset décida finalement de maintenir le statu quo et ainsi empêcher les mentions de cépages et millésimes sur les vins de table suisses.

3.5.4 Objectifs stratégiques vitiviniculture 2020

Dans le cadre d'un brainstorming, le comité de l'IVVS a procédé, le 19 août, à un long et important échange de vues sur la situation actuelle dans laquelle se trouve la branche et sur l'avenir. Une synthèse des travaux du comité IVVS, intitulée "Vitiviniculture suisse 2020", a ensuite été établie.

Au début du mois de septembre, ce document a été mis en consultation auprès des membres de l'IVVS. Leurs réponses étaient attendues pour la fin janvier 2014. L'assemblée des délégués de l'IVVS sera ensuite invitée à adopter cette stratégie vitivinicole suisse 2020.

Vous trouvez ci-dessous la prise de position de la FSV :

Stratégie Suisse Qualité

Objectifs

- Croissance du produit brut de la vitiviniculture suisse
- Vente annuelle de 110 millions de litres : prioritairement en dépassant 40 % de part de marché en Suisse, ainsi qu'en exportant à long terme 5 % du volume produit (doublement à court terme), notamment avec des vins de haute valeur ajoutée
- Vignoble de 15'000 hectares maintenu

Mesures

- Approvisionnement régulier en volume et qualité des différents segments du marché

- Mise en œuvre d'un observatoire des vins suisses permettant une réelle connaissance des segments de production, des valeurs ajoutées et des tendances du marché
- Développement continu de la promotion régionale et de la promotion des vins suisses
- Investir des moyens complémentaires dans la promotion à l'exportation, notamment en Asie
- Réaliser une "étude sensorielle consommateurs"
- Développement d'un programme de promotion général pour la culture du vin en Suisse et la durabilité de sa production
- Création d'une marque "vin suisse", notamment pour l'exportation
- Travaux politique pour l'obtention d'une base légale au PLC
- Maintenir une formation professionnelle de haut niveau et investir dans la formation continue, en particulier en matière de commercialisation des produits

Structures et ressources

- Par le biais des interprofessions régionales, de l'IVVS, de SWP et de la SWEA, les compétences sont disponibles pour mettre en œuvre ces objectifs
- Les ressources financières de base sont disponibles
- Elever les compétences statutaires de l'IVVS en 2014, en matière de politique vitivinicole suisse notamment, potentiellement en matière de formation professionnelle
- Simplifier à terme les structures professionnelles nationales pour supprimer les doublons.

3.5.5 Grêle du 20 juin 2013

Suite à l'orage de grêle dévastateur qui s'est abattu sur la Suisse romande le 20 juin, de nombreux vignobles ont été très durement touchés, voire entièrement détruits dans les cantons de Genève, de Vaud, de Neuchâtel et de Berne. Le 24 juin, le président de la FSV a demandé par courrier au Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) son aval pour la mise en œuvre de mesures RHT (réduction d'horaire de travail) dans les exploitations viticoles particulièrement concernées, comme cela avait été le cas dans le Lavaux en 2005. Le 28 juin, après un premier refus, le Seco a répondu positivement à la démarche de notre président. Les entreprises qui souhaitaient déposer une demande de RHT avaient jusqu'au 19 juillet pour la faire parvenir à leur administration cantonale respective. Enfin, la FSV a demandé à Mme Eveline Widmer-Schlumpf, Conseillère fédérale, de trouver une solution pour une fiscalisation du produit d'assurance sur deux années, à l'instar de la pratique fiscale des cantons concernés.

La Société suisse d'assurance contre la grêle Suisse Grêle a procédé au bilan intermédiaire suivant de cette tempête de grêle :

"Les dommages à la vigne et aux cultures occasionnés par les orages de grêle du 20 juin en Suisse romande sont deux fois plus importants que les premières estimations le laissaient penser. Ils atteignent quelque 33 millions de francs, contre environ 15 millions de francs évoqués au lendemain des précipitations. Les résultats des expertises menées ces dernières semaines par quelque 170 spécialistes de Suisse Grêle font état de 25,5 millions de francs de dommages pour la vigne et 7,5 millions de francs pour les autres cultures (céréales, oléagineux, protéagineux, fruits, tabac, cultures maraîchères, horticoles et pépinières). Les cantons de Neuchâtel et Vaud sont les plus touchés, avec respectivement 12,5 millions et 12 millions de francs de dégâts (dont 11 et 8,5 millions à la vigne). Suivent Genève (4 millions, dont 3,5 à la vigne), Berne avec les environs du lac de Bienne

(3,5 millions dont 2,5 à la vigne), puis les autres cantons dont Fribourg et le Jura. Dans les régions touchées, environ 80 % des exploitations sont assurées contre la grêle et les autres forces de la nature. Suisse Grêle procé-



dera au règlement des sinistres après les estimations définitives qui auront lieu peu avant la récolte. Le paiement devrait être effectué en octobre."

Enfin, le 19 décembre, le vice-président et le directeur de Suisse Grêle ont été reçus par le comité de la FSV pour préparer une rencontre avec le Seco dans le but de régler la question de la mise en œuvre de mesures RHT dans les exploitations viticoles. La position de la FSV peut être résumée ainsi : aucune différence ne doit être faite entre assurés et non-assurés à

l'assurance-grêle quant à l'obtention des RHT. Les mesures RHT doivent s'appliquer aussi bien à la cave (avec commercialisation) qu'à la vigne, même si concrètement c'est bien à la cave que la mesure s'applique réellement.

3.6 Formation professionnelle viticole

(Source : AGORA. M. Loïc Bardet)

3.6.1 Convention avec AGORA

Suite à l'autonomisation du secrétariat de la FSV, une nouvelle convention a dû être signée avec AGORA en remplacement de celle de 2009 liant AGORA à l'USP. Cette convention reprend les principaux points de l'ancienne convention et prévoit qu'AGORA se charge des activités suivantes:

- la conduite du secrétariat de la Commission de formation professionnelle de la FSV
- la coordination et la mise en œuvre de la formation professionnelle viticole au niveau national
- la participation aux travaux de l'Ortra AgriAliForm
- la représentation de la FSV au Conseil de direction et au Conseil de fondation de l'Ecole d'Ingénieurs de Changins
- la participation aux séances du comité et à l'assemblée des délégués de la FSV, en qualité d'invité permanent
- l'exécution de toute autre tâche relevant de la formation professionnelle viticole décidée par le comité de la FSV et/ou de la Commission ad hoc.

3.6.2 Commission de la formation professionnelle de la FSV

La commission s'est réunie à trois reprises et s'est notamment intéressée aux points suivants :

- moyens d'enseignement à l'école professionnelle
- procédure de qualification du CFC et AFP
- mise en place des nouvelles structures du brevet et de la maîtrise
- mise en place d'une Ecole supérieure ES de technicien vitivinicole

- cours interentreprises
- promotion de la formation professionnelle.

3.6.3 Cours interentreprises

Dès 2009, les cours interentreprises ont été introduits dans la formation professionnelle initiale. Pour rappel, différents partenariats ont été mis sur pied pour organiser ces cours de manière décentralisée :

Régions	Commissions de cours régionales
Suisse romande	AGORA Prestations offertes par Prométerre et la Chambre valaisanne d'agriculture
Suisse allemande	Commission de formation professionnelle entre Strickhof Wädenswil et le Branchenverband Deutschschweizer Wein (BDW)
Tessin	Ecole de Mezzana, organisation commune pour tous les métiers par délégation des sections concernées

3.6.4 Procédure de qualification (examens du CFC et de l'AFP)

Après une première édition laborieuse de la procédure de qualification centralisée en 2011 et une version un peu mieux structurée en 2012, un atelier réunissant les membres des différents groupes de rédaction a eu lieu le 11 septembre. Un état des lieux des questions existantes ainsi qu'une répartition du travail ont été effectués. Les groupes de rédaction viticulture et encavage ont travaillé en commun, afin d'utiliser les synergies possibles. Dans sa globalité, le groupe de rédaction commun est placé sous la responsabilité de M. Loïc Bardet, en collaboration avec M. Peter Schumacher (pour la partie viticulture) et M. Thomas Flüeler (pour la partie encavage). Les autres membres sont MM. Claude-Alain Putalaz, Michel Duc, Patrick Antonin (tous VS), Jean-François Crausaz, Sébastien Buttica, Frédéric Hostettler, Christophe Mingard (tous VD) et Michel Fuchs (D-CH). Une première version des questions a été transmise à l'HESA de Zollikofen qui fera probablement part de ses remarques au début 2014.

3.6.5 Moyens d'enseignement

Longtemps léthargique, le dossier des moyens d'enseignement vitivinicolas semble être enfin sur la bonne voie depuis sa reprise en main par M. Philippe Droz d'AGRIDEA. Un groupe de rédaction a été mis sur pied. Alors que la partie encavage rédigée d'abord en français est plus ou moins terminée et qu'une version "bêta" est à disposition des écoles depuis la rentrée 2013 – 2014, il n'en va pas autant de la partie viticulture travaillée d'abord en allemand. Une séance de coordination entre les écoles et les organisations professionnelles des cultures spéciales a eu lieu en début d'année 2014. L'ensemble des moyens d'enseignement en viticulture ne sera certainement pas encore achevé pour la rentrée 2014 – 2015, mais cette séance a au moins permis de relancer la machine.

3.6.6 Formation professionnelle supérieure

Dès le début de l'année 2013, la nouvelle commission AQ des examens finaux du brevet et de la maîtrise d'AgriAliForm est entrée en fonction. Pour rappel, cette commission, au sein de laquelle la FSV est représentée par M. Loïc Bardet, est chargée de la mise en œuvre des nouveaux règlements. Le règlement définitif du brevet a été adopté par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) et est entré en vigueur au 1^{er} juillet de cette année. Ainsi, quelques candidats viticulteurs ont commencé à suivre les modules du brevet à Changins. Pour la Suisse alémanique, il n'y a en revanche pas eu de démarrage d'une nouvelle volée en 2013. Si le règlement est dorénavant unique au niveau

suisse et pour toutes les professions, la gestion opérationnelle est déléguée à des Directions d'examen réparties selon le schéma ci-dessous :

Berufe Professions	D-CH		W-CH
LW Agri	SBV		AGORA
Bä Pay	PKB West	PKB Ost	CREP (gemeinsam für MP)
GF Avi	Aviforum		
GG Mar	SGP / USM		
OF Arbo	"Deutschschweiz"		AGORA
WI Viti			
WT Caviste			

3.6.7 *Ecole supérieure de technicien vitivinicole*

La FSV a droit à deux postes au sein du Conseil de direction et cinq au sein du Conseil de fondation de l'Ecole d'ingénieurs de Changins, qui se sont réunis à trois, respectivement une reprise durant cette année. A ce titre, nous avons été partie prenante des discussions sur l'avenir de l'Ecole spécialisée et de sa transformation en Ecole supérieure. Les gros travaux entrepris en 2012 afin de finaliser le plan d'études-cadre de Technicien vitivinicole dipl. ES ont abouti à son acceptation par la Commission fédérale des ES durant l'année 2013. Bien que la validation formelle de la nouvelle formation ait nécessité une modification de l'ordonnance sur les conditions minimales pour les ES et que celle-ci ne soit entrée en vigueur qu'au 1^{er} février 2014, les cours ont pu démarrer en même temps que les nouveaux brevets et maîtrises version AgriAliForm. Cette volée pilote est suivie par deux experts nommés par le SEFRI. Du côté de la Suisse alémanique, les cours débiteront à l'automne 2014.

3.6.8 *Promotion de la formation professionnelle*

Sous l'égide d'AgriAliForm, différents films de promotion de l'apprentissage ont été réalisés. Ils sont disponibles sur www.agri-job.ch. Pour la formation de viticulteur, les films ont été tournés chez M. Peter Wehrli à Küttigen (AG) pour la version allemande, et chez M. André Fontannaz à Vétroz (VS) pour la version française. Un grand merci à eux ainsi qu'à leur apprenti respectif.

3.6.9 *Lauréats brevet et maîtrise de viticulteur 2013*

Les examens du brevet fédéral ont permis de décerner le brevet aux dix candidat(e)s suivants :

Nom	Prénom	Domicile et canton
Blondel	Louis	Grandvaux VD
Cheseaux	Nicolas	Saillon VS
Gilliéron	Simon	Ropraz VD
Humm	Christian	Sevelen SG
Irion	Ursula	Spiez BE
Jost	Thomas	Möhlin AG
Kanzsó	Miklos Kalmann	Viège VS
Patricia	Marco	Heimberg BE
Rohner	Otto	Sax SG
Villettaz	Gérard	Leytron VS

Les examens de la maîtrise fédérale ont permis de décerner la maîtrise aux six candidat(e)s suivants :

Nom	Prénom	Domicile et canton
Barbay	Alain	Yverne VD
Fopp	Hansjürg	Malans GR
Humm	Christian	Sevelen SG
Irion	Ursula	Spiez BE
Jost	Thomas	Möhlin AG
Monnard	Romain	Tartegnin VD



4. Année viticole 2013

(Source : Office fédéral de l'agriculture, janvier 2014)

Cette année a été marquée par des conditions météorologiques défavorables qui se sont traduites par la plus petite récolte depuis 1980. Alors que la production atteint normalement 105 millions de litres de vin en moyenne, elle s'est seulement élevée à 84 millions en 2013. Une bonne nouvelle cependant, les grappes récoltées étaient de très bonne qualité, ce qui laisse présager un excellent millésime 2013.

Les conditions météorologiques de 2013 n'ont vraiment pas facilité la tâche des viticulteurs. En effet, le printemps froid et humide a considérablement retardé la floraison. La douceur de l'été et le bon ensoleillement à l'automne ont ensuite permis de rattraper quelque peu les retards de développement des grappes. Dans la plupart des régions, les vendanges ont néanmoins eu lieu environ deux semaines plus tard que d'habitude et ont duré jusqu'à la mi-novembre. En raison de la météo, la taille des grains s'est parfois avérée nettement inférieure à celle des années précédentes.

2013 restera dans les mémoires comme une année de contrastes : alors que le Tessin, par exemple, a enregistré une récolte importante, certains viticulteurs n'oublieront pas de sitôt la journée du 20 juin, lorsqu'un orage de grêle, bref mais violent, s'est abattu sur les vignobles s'étendant de Genève au Pays des Trois-Lacs, détruisant la quasi-totalité de la récolte sur certaines parcelles. Le canton le plus touché a été celui de Neuchâtel, où la production a chuté de 54 % par rapport à celle de 2012.

Les faibles rendements et le temps relativement beau qui s'est installé à partir du deuxième semestre ont permis le développement de grappes de très bonne qualité. Les amateurs de vin peuvent donc s'attendre à un millésime 2013 aux quantités réduites, mais d'excellente qualité.

Enfin, le vignoble suisse recouvrait 14'883 hectares en 2013, soit 37 hectares de moins que l'année précédente.



Surfaces et récoltes

Canton	Surfaces (ha) 2013	Récolte (hl) 2013	Récolte (hl) 2012	Récolte (hl) 2011
ZH	613	30'208	31'424	38'008
BE Lac de Thoune + reste ¹	24	1'284	1'293	
LU	45	2'408	2'195	2'396
UR + OW + NW	4	117	145	169
SZ	39	1'844	1'488	1'121
GL	2	57	75	94
ZG	2	79	97	99
SO	10	319	264	444
BS	5	270	240	353
BL	116	5'626	4'403	7'354
SH	482	30'479	27'730	26'211
AR + AI	5	130	148	234
SG	216	6'499	8'536	10'982
GR (sans le MisoX)	423	15'052	22'140	
AG	391	19'810	16'977	20'829
TG	257	13'333	13'786	16'922
Suisse alémanique	2'631	127'515	130'941	
MisoX (GR)	30	1'331	1'436	
TI	1'076	59'216	55'215	53'949
Suisse italophone	1'106	60'547	56'651	
BE Lac de Bienne	222	8'343	12'787	
FR	116	6'430	7'790	8'703
VD	3'784	211'865	284'992	307'022
VS	4'976	327'442	376'747	434'031
NE	599	13'834	30'316	34'516
GE ²	1'435	82'336	103'665	115'094
JU	15	316	151	455
Suisse romande	11'146	650'566	816'448	
TOTAL SUISSE	14'883	838'628	1'004'040	1'121'232

(Source : Office fédéral de l'agriculture, janvier 2014)

¹Comprend tout le canton de Berne sauf la région du Lac de Bienne

²Y.c. surfaces viticoles dans la région frontalière française

5. Comptabilité de l'exercice

5.1 Bilan au 31 décembre 2013

	2013	2012
ACTIFS / AKTIVEN		
Caisse / <i>Kassa</i>	1'720.25	532.00
CCP / <i>Postkonto 30-508118-3</i>	250'706.91	258'402.61
CCP Deposito / <i>Postkonto 92-1621776 Deposito</i>	103'351.35	103'100.05
Débiteurs / <i>Forderungen</i>	96'940.80	173'034.10
Débiteur IA / <i>Forderungen VST</i>	135.35	187.20
Compte de régulation actif / <i>Aktive Rechnungsabgrenzung</i>	186.00	186.00
	<u>453'040.66</u>	<u>535'441.96</u>
PASSIFS / PASSIVEN		
Créanciers / <i>Verbindlichkeiten</i>	20'851.10	145'582.15
Compte de régulation passif / <i>Passive Rechnungsabgrenzung</i>	0.00	0.00
Réserve formation professionnelle / <i>Reserve Berufsbildung</i>	57'289.00	42'289.00
Réserve groupe parlementaire / <i>Reserve Parlamentarische Gruppe</i>	20'238.25	20'238.25
Réserve communication / <i>Reserve Kommunikation</i>	23'000.00	23'000.00
Réserve "Cotisations des membres / <i>Reserve Mitgliederbeiträge</i>	62'000.00	62'000.00
Réserve générale / <i>Allgemeine Reserve</i>	30'000.00	15'000.00
Réserves ordinaires 31.12. / <i>Einfache Reserven 31.12.</i>	42'949.53	42'949.53
Capital propre 01.01. / <i>Eigenkapital 01.01.</i>	124'239.03	123'862.07
Bénéfice / <i>Ertragsüberschuss</i>	12'329.75	376.96
Capital propre 31.12. / <i>Eigenkapital 31.12.</i>	136'568.78	124'239.03
Capital de fondation / <i>Gründungskapital</i>	60'144.00	60'144.00
	<u>453'040.66</u>	<u>535'441.96</u>

Comptes de résultats 2013

	BUDGET 2013	COMPTES 2013
CHARGES / AUFWAND		
Administration générale / Allgemeine Verwaltung		
Salaires / Löhne	-200'000.00	-234'293.60
Autres mandats / Andere Mandate	-40'000.000	0.00
Total	<u>-240'000.00</u>	<u>-234'293.60</u>
Frais de séances / Sitzungskosten		
Comité / Vorstand	-30'000.00	-28'473.45
Commissions / Kommissionen	-8'000.00	-6'572.50
Assemblée des délégués / Delegiertenversammlung	-4'000.00	-3'000.00
Secrétariat / Sekretariat	-3'500.00	-3'500.00
Représentation intérêts FSV par président/comité / Interessenvertretung des SWBV durch Präsident/Vorstand	-1'000.00	-1'082.00
Groupe parlementaire vitivinicole / Parlamentarische Gruppe Weinbau	-4'000.00	-2'602.80
Contacts avec l'étranger / Kontakte mit dem Ausland	-3'000.00	-1'683.00
Total	<u>-53'500.00</u>	<u>-46'913.75</u>
Frais généraux / Allgemeine Kosten		
Comptabilité / Buchhaltung	-7'000.00	-6'730.65
Impôts / Steuern	-5'000.00	59.80
Site Internet / Internetseite	-5'000.00	0.00
Informatique / Informatik	-8'000.00	-2'174.60
Frais de port + Courrier / Portospesen + Kurier	-1'600.00	-1'923.60
Matériel de bureau / Büromaterial	-1'500.00	-2'844.50
Frais bancaires / Bankspesen	0.00	-5.00
Location / Miete	-8'000.00	-8'327.20
Téléphone / Telefon	-5'000.00	-2'845.25
Mobilier	-4'000.00	-2'930.75
Abonnements journaux, doc / Zeitungsabonnemente, Dok	-1'500.00	-1'125.25
Traductions / Übersetzungen	-5'000.00	-2'700.00
Consultations juridiques / Juristische Abklärungen	-1'000.00	-1'293.90
Formation continue / Weiterbildung	-1'000.00	0.00
Fonds formation professionnelle / Berufsbildungsfonds	0.00	-15'000.00
Réserve cotisations des membres / Reserve Mitgliederbeiträge	0.00	-31'000.00
Réserve générale / Allgemeine Reserve	0.00	-15'000.00
Frais divers et imprévus / Verschiedene Ausgaben und Unvorhergesehenes	-10'000.00	-2'020.90
Total	<u>-63'600.00</u>	<u>-95'861.80</u>
Formation professionnelle / Berufsbildung		
Mandat AGORA / Mandat AGORA	-30'000.00	-28'781.90
Cours interentreprise / Überbetriebliche Kurse	-30'000.00	-5'645.00
Divers / Verschiedenes	-2'500.00	-2'080.20
Total	<u>-62'500.00</u>	<u>-36'507.10</u>
Cotisations / Beiträge		
IVVS / BSWR	-2'500.00	-2'500.00
AGIR (Agence d'information agricole romande)	-550.00	-550.00
LID Bern (Landwirtschaftlicher Informationsdienst)	-1'500.00	-1'500.00
AMS Bern (Agro Marketing Schweiz)	-300.00	-300.00
Agridea Lindau	-2'000.00	-2'000.00
Ecole d'ingénieurs de Changins / Ingenieurschule Changins	-100.00	-100.00
Union suisse des paysans / Schweiz. Bauernverband	-5'000.00	-7'000.00
OrTra AgriAlliForm / Organisation der Arbeitswelt OdA	-2'000.00	-2'166.00
Fruit Union – campagne raisin de table / Tafeltraubenkampagne	-1'500.00	-1'500.00
Allianz der Wirtschaft für eine massvolle Präventionspolitik	-2'000.00	-2'000.00
ASSAF	-1'000.00	-3'800.00
Total	<u>-18'450.00</u>	<u>-23'416.00</u>
Total Charges / Total Aufwand	-438'050.00	-436'992.25

	BUDGET 2013	COMPTES 2013
PRODUITS / ERTRÄGE		
Cotisations des sections / Mitgliederbeiträge	259'000.00	259'425.00
Retrait réserve cotisation membres / Bezug Reserve Mitgliederbeiträge	31'000.00	31'000.00
Mandat VITISWISS	70'000.00	60'000.00
Mandat ASVEI	2'000.00	2'000.00
Autres mandats / Andere Mandate	10'000.00	20'000.00
Honoraires / Honorare	4'500.00	4'038.20
Restitution fonds de formation / Rückgabe Ausbildungsfonds	75'000.00	70'203.00
Intérêts / Zinsen	1'000.00	516.50
Diverses entrées / Verschiedene Einnahmen	2'000.00	2'139.30
Total	454'500.00	449'322.00
Total Charges / Total Aufwand	-438'050.00	-436'992.25
Total Produits / Total Ertrag	454'500.00	449'322.00
Excédent de produits / Ertragsüberschuss	16'450.00	12'329.75
Excédent de dépenses / Aufwandüberschuss		
Cotisations 2013 / Mitgliederbeiträge 2013		
Cotisation de base : CHF 6'000.00 / section et CHF 17.00 / ha		
Socketbeitrag : CHF 6'000.00 / Sektion und CHF 17.00 / ha		



6. Programme d'activité 2014

Structure et organisation

- Consolidation du partenariat avec VITISWISS et l'ASVEI
- Evaluation d'une collaboration avec l'USOE
- Evaluation des structures professionnelles

Politique, économie et recherche

- Entériner et mettre en œuvre la stratégie vitiviniculture 2020
- Préparer la future politique agricole
- Activité parlementaire relative aux lois et ordonnances en révision
- Engagement pour une mise en œuvre souple de l'initiative sur l'immigration de masse
- Suivi de la législation européenne et de ses conséquences potentielles pour la viticulture suisse
- Consolidation des contacts avec l'administration fédérale et les partenaires
- Suivi de l'Observatoire suisse des vins
- Examen du projet AGRIDEA "réseau coûts de production"
- Défense de conditions-cadre permettant un prix à l'hectare qui soit rémunérateur pour les producteurs
- Encouragement de programmes de recherche pour le marketing du vin suisse

Communication et Promotion

- Suivi de la campagne de promotion des vins suisses menée par SWP
- Mise en œuvre d'un site internet via SWP
- Intensification de la communication via la newsletter et la presse professionnelle
- Communication ciblée auprès du groupe parlementaire vitivinicole

Formation professionnelle

- Coordination de la procédure de qualification (examens du CFC)
- Développement et coordination des cours interentreprises
- Réalisation des moyens d'enseignement
- Développement de la collaboration avec les cavistes
- Mise en place des nouveaux règlements d'examen du brevet et de la maîtrise
- Accompagnement de la mise en place progressive des changements au niveau de la formation professionnelle supérieure
- Evolution de la formation professionnelle initiale suite à l'évaluation en cours

7.2 Membres du comité

Président :	Laurent Favre, Conseiller national Chapelle 16a 2035 Corcelles-Cormondrèche	Tél. 079 347 16 46 Courriel laurent.favre@parl.ch
Vice-présidents :	Willy Deladoëy Domaine de Luissalet 1880 Bex	Tél. 024 463 44 49 / Fax 024 463 44 49 Courriel info@luissalet.ch
	Giuliano Maddalena Via Gorelle 6592 S. Antonino	Tél. 091 815 31 06 / Fax 091 815 31 09 Courriel giuliano.maddalena@ti.ch
Membres :		
IVVG :	Dominique Maigre Route de Soral 99 1233 Bernex	Tél. 079 226 83 49 Courriel dominique.maigre@bluewin.ch
Federviti :	Giuliano Maddalena Via Gorelle 6592 S. Antonino	Tél. 091 815 31 06 / Fax 091 815 31 09 Courriel giuliano.maddalena@ti.ch
IP 3 Lacs :	Cédric Guillod 1788 Praz	Tél. 079 237 70 33 Courriel mw.guillodvin@bluewin.ch
BDW :	Kaspar Wetli-Bicker Tramstrasse 23 9442 Berneck	Tél. 071 744 52 30 / Fax 071 744 79 12 Courriel office@schmidwetli.ch
	Robin Haug Schloss 1 8820 Wädenswil	Tél. 044 783 61 01 / Fax 044 783 63 79 Courriel info@weinbranche.ch
FVV :	Willy Deladoëy Domaine de Luissalet 1880 Bex	Tél. 024 463 44 49 / Fax 024 463 44 49 Courriel info@luissalet.ch
	Philippe Herminjard Centre patronal Case postale 1001 Lausanne	Tél. 021 796 33 76 / Fax 021 796 33 82 Courriel pherminjard@centrepatronal.ch
GOV	Thierry Constantin Route de Savoie 99 1962 Pont-de-la-Morge	Tél. 027 346 61 21 / Fax 027 346 60 20 Courriel info@thierryconstantin.ch
	Pierre-Antoine Héritier Rue de la Scierie 6 1965 St-Germain (Savièse)	Tél. 027 395 34 22 Courriel paheritier.sa@gmail.com
	Daniel Etter Route de Piotte 1965 Granois (Savièse)	Tél. 027 395 41 49 Courriel daniel.etter12@bluewin.ch
Membres suppléants :		
IVVG :	Emilienne Hutin Chemin de Brive 8 1283 Dardagny	Tél. 022 754 12 05 / Fax 022 754 12 27 Courriel info@domaineleshutins.ch
Federviti :	Cesare Ruggia Via Chiosi 1 6802 Rivera	Tél. 091 930 60 09 Courriel enoruggia@ticino.com
IP 3 Lacs :	Alain Gerber Impasse Alphonse-Albert 8 2068 Hauterive	Tél. 032 753 27 53 / Fax 032 753 02 41 Courriel info@gerber-vins.ch
BDW :	vacant	
FVV :	François Montet Chaucey 14 1807 Blonay	Tél. 021 943 53 35 / Fax 021 943 53 35 Courriel montet.vins@bluewin.ch
GOV :	vacant	

7.3 Membres de la commission de gestion

IVVG :	Eric Porchet Route des Molards 1281 Russin
GOV	Edwin Copt Rue de Gottefrey 12 1907 Saxon
FVV	Stéphane Zeugin Route de la Vallée 2 1180 Rolle

7.4 Membres de la commission de la formation professionnelle

Nom	Prénom	Représente:	NP	Lieu
Adnet	Alban	Commission de formation Vaud	1000	Lausanne 6 (VD)
Ballet	Francis	Section 3 Lacs	2035	Corcelles (NE)
Bianco	Guy	Ecole de Châteauneuf (VS)	1951	Sion (VS)
Briguet	Conrad	Ecole de Changins (VD)	1260	Nyon (VD)
Brocard	Christophe	Région VD	1027	Lonay (VD)
Chenuz	Maurice	Ecole Agrilogie Marcelin (VD)	1110	Morges (VD)
Gaillard	Raphaël	Commission de formation Valais	1951	Sion (VS)
Maddalena	Giuliano	Section Federviti	6516	Cugnasco (TI)
Nanchen	Dyonis	Région VS	1907	Saxon (VS)
Haug	Robin	Section BDW	8820	Wädenswil (ZH)
Schumacher	Peter	Berufsbildungszentrum Wädenswil (ZH)	8820	Wädenswil (ZH)
Wetli	Kaspar	Commission form. Suisse allemande	9442	Berneck (SG)

7.5 Secrétariats

Fédération suisse des vignerons
Belpstrasse 26
3007 Berne

Tél. 031 398 52 60 / Fax 031 398 52 61
Courriel chantal.aeby@fsv.ch

Directrice : Chantal Aeby Pürro

Secrétariat formation professionnelle viticole :

Association des groupements et organisations
romands de l'agriculture (AGORA)
Avenue des Jordils 5
1000 Lausanne 6

Tél. 021 614 04 77 / Fax 021 614 04 78
Courriel info@agora-romandie.ch

Secrétaire : Loïc Bardet

8. Représentation de la Fédération suisse des vigneron

8.1 Union suisse des paysans

Assemblée des délégués : Chantal Aeby Pürro, Philippe Herminjard, Laurent Favre
Chambre suisse d'agriculture : Laurent Favre
Commission production végétale : Chantal Aeby Pürro

8.2 Agro-Marketing Suisse (AMS)

Assemblée des délégués : Chantal Aeby Pürro

8.3 Interprofession de la vigne et des vins suisses (IVVS)

Comité : Laurent Favre
Délégués : Willy Deladoëy, Dominique Maigre
Suppléant comité : vacant
Suppléant délégués : vacant

8.4 Contrôle suisse du commerce des vins

Membre : Willy Deladoëy
Suppléant : Robin Haug

8.5 Vitiplant

Comité technique, vice-présidence : Chantal Aeby Pürro (FSV)
Comité technique, membres : Yves Cousin (VD) et Daniel Etter (VS)
Assemblée générale, délégués : Yves Cousin (VD), Jean-François Chevalley (VD), Rudolf Jucker (NE), Daniel Etter (VS), Robin Haug (BDW), Chantal Aeby Pürro (FSV)

8.6 AgriAliForm

Comité : Loïc Bardet (FSV)
Assemblée des délégués : Chantal Aeby Pürro (FSV), Francis Ballet (NE), Dyonis Nanchen (VS), Loïc Bardet (FSV), Robin Haug (BDW), Conrad Briguet (EIC)
Groupe formation initiale : Robin Haug (BDW)
Groupe procédure de qualification : Loïc Bardet (FSV)
Groupe cours interentreprises : Loïc Bardet (FSV)
Groupe marketing : Loïc Bardet (FSV)
Commission AQ brevet-maîtrise : Loïc Bardet (FSV)

8.7 Ecole d'ingénieurs de Changins

Conseil de direction : Gilles Cornut (VD) et Loïc Bardet (FSV)
Conseil de fondation : Gilles Cornut (VD), Denis Mercier (VS), Dominique Maigre (GE), Giuliano Maddalena (TI) et Loïc Bardet (FSV)

* * * *